

ESGP BOUMERDES

La gestion du patrimoine en copropriété débattue

L'entreprise de service et de gestion du patrimoine ESGP, filiale du groupe EPLF/Boumerdes, a organisé, en direction des cadres de ce groupe et ses filiales une journée d'information sur la gestion du patrimoine.

Les responsables de l'ESGP ont, en outre, exposé à cette occasion les équipements et le matériel utilisés pour l'entretien et la maintenance des logements collectifs, des bâtiments, des institutions ou des espaces collectifs (centres urbains par exemple).

Parmi sa clientèle, l'ESGP, qui emploie 230 personnes, compte des institutions officielles (l'APW de Boumerdes), des centres commerciaux, des tours résidentielles et des administrations diverses. "Nous avons le courage des privés et notre entreprise n'a pas d'a priori s'agissant de la demande de nos clients potentiels", rétorque le directeur général de cette entreprise, M. Rahem, nouvellement installé, lorsque nous l'avons questionné sur l'éventualité de la prise en charge de l'entretien quotidien d'un centre urbain.

Dans ses perspectives commerciales, cette entreprise a inclut des clients importants, notamment des institutions et des sociétés d'envergure nationale.

Pour plus d'efficacité, M. Rahem plaide devant son staff pour un réajustement de la démarche commerciale. Cette rupture sera suivie, selon lui, d'un investissement sur fonds propres de 5 millions de dinars d'ici 2007. Pour le directeur général de cette entreprise, la mission de celle-ci va de la gestion administrative de biens immobiliers à l'entretien des espaces verts en passant surtout par l'aspect sécuritaire de ces biens particulièrement le gardiennage.

Elle se substitue en quelque sorte au rôle du syndic. Pour ce faire, l'ESGP détient depuis 2002 son agrément, que lui a délivré le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme. Devant ses pairs des autres filiales, M. Rahem a présenté également un long exposé sur les prestations que sa société fournit ou en mesure d'exécuter.

Cependant, au cours des débats qui s'en étaient suivis,

M. Brachemi, DG de la filiale des Issers qui active précisément dans le créneau des ventes immobilières, a eu le mérite d'interroger le conférencier sur l'adhésion des acquéreurs à la perspective de la gestion en copropriété des logements collectifs. Ce qui implique des engagements, financiers notamment, et des droits. Malheureusement, force est de constater que dans notre pays, pour des raisons politico-idéologiques qui prévalaient dans les décennies 1970/80, le rôle du syndic (ou du concierge) a été marginalisé.

L'incivisme et le laisser-aller ont fait le reste. C'est pourquoi les immeubles de toutes les villes algériennes sont devenus sales et hideux. Cette négligence a, malheureusement, entraîné quelquefois des drames à la suite d'incendies ou d'effondrements.

Le cas de la cité Ibn Khaldoun (ex-1200-Logements) de la ville de Boumerdes est encore vivante. Dans cet ensemble résidentiel de 1406 logements, les conduites des eaux usées étaient défectueuses et lais-

saient, pendant des décennies, l'eau s'écouler créant une nappe sous les bâtisses, ce qui aurait, selon certains experts indépendants, fragilisé les bâtiments. Il est certain que cette négligence aurait contribué à alourdir le bilan des victimes qui a fait état de plus de 700 morts. La gestion de la copropriété est donc une nécessité vitale.

Dans sa réponse, le DG de l'ESGP préconise d'imposer l'obligation d'adhésion bien avant la signature du contrat de vente. En somme, cette démarche viserait à pousser les copropriétaires à s'organiser et se prendre en charge. Ce qui faciliterait aux prestataires de service la négociation avec la clientèle citoyenne demandeuse de la qualité de vie moyennant finances.

Ce n'est pas insensé d'autant plus que la société mère, le groupe EPLF de Boumerdes, s'est déployée ces dernières années pour investir et s'investir dans toutes les filières du logement pour en faire de la conception, la construction, la vente et la gestion du logement son métier.

Abachi L.

TIZI-OUZOU

Fréha, un goulot d'étranglement

Fréha, ville située à moins d'une vingtaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou dont tout le monde s'accorde à dire que la paisible bourgade d'il y a 20 ans, à vocation exclusivement agricole, s'est véritablement métamorphosée pour devenir une métropole commerciale, à présent c'est une source de désagréments pour les usagers empruntant l'axe routier desservant Tizi-Ouzou, Azeffou, Aghrib et Timizart.

La cause, une ascension fulgurante non accompagnée d'un plan d'aménagement urbain adéquat, ce qui n'est pas sans conséquence sur la quiétude de la cité. On y découvre alors les aléas de grandes villes avec en prime une absence flagrante des forces de l'ordre qui rend la situation plus compliquée malgré les efforts des élus locaux.

Comme à chaque année en ce mois sacré du Ramadan, Fréha ne déroge pas à la règle. D'énormes embouteillages sont engendrés par des scènes surréalistes qui confine à la caricature : des stationnements anarchiques, des marchands squattant la voie publique, l'arrêt des fourgons au milieu du carrefour principal et même des chauffeurs qui vont faire des emplettes en laissant leurs véhicules au milieu de la voie, le tout épicé d'un brouhaha indescriptible qui profite généralement aux pickpockets.

Alors il est quasiment impératif pour les automobilistes d'y arriver au début de l'après-midi car au-delà, il ne sont pas à l'abri d'un arrêt forcé pouvant atteindre une heure et surtout à être témoins d'échanges d'incivilités, de bagarres et tout un déferlement de klaxons à vous scinder la tête en deux.

De même pour les travailleurs des usines voisines s'appropriant à rentrer chez eux après une dure journée qui doit aussi s'armer de patience et sacrifier un bon bout de leur temps. Que dire des habitants du grand boulevard, théâtre de ces scènes, sinon qu'ils subissent les événements.

Inéluçablement, telle situation à la longue desservira beaucoup plus l'essor économique de la localité qu'elle ne la servira. Il reste tout de même l'espoir de voir le projet d'installation d'une sûreté urbaine concrétisé, celui dont on a fait

état dans ces mêmes colonnes. La présence d'une autorité à travers l'application stricte de la loi effacera tout au moins les tares d'un plan d'urbanisme perfide.

F. B.

Solidarité envers les démunis

Comme chaque année au mois de Ramadan, l'élan de solidarité envers les pauvres et autres démunis, se déploie dans la wilaya à travers le Croissant rouge et le comité de wilaya de solidarité qui consacrent des sommes et des efforts importants pour secourir, l'espace d'un mois, les nécessiteux dont le nombre s'accroît d'année en année à l'ombre de la thésaurisation des réserves de change du pays.

100 000 repas seront servis par 12 restaurants Ramadans, l'élan de solidarité de wilaya du Croissant rouge à travers 12 localités dont 9 au niveau des chefs-lieux de daïra. Le même comité prévoit de servir 7 000 couffins alimentaires de semoule, huile, pâtes, tomates, sucre et café valant entre 1 500,00 te 2 000 DA à travers 21 daïras et 42

communes sur 67 que compte la wilaya. Autant dire qu'il n'y a pas une localité de la wilaya épargnée par la pauvreté, le chômage et d'autres difficultés sociales. La commission de wilaya chargée de la solidarité a mobilisé, de son côté, une enveloppe financière de 32 millions de dinars dont la moitié sur le budget de wilaya et 13 autres millions sur les budgets communaux, le reste, soit 3 300 000 DA sur le budget de l'Etat pour financer les colis alimentaires de semoule, de pâtes, de lait et autres produits de première nécessité ainsi qu'une vingtaine de restaurants à travers la wilaya. Les communes sont instruites par le chef de l'exécutif pour réactiver les bureaux communaux chargés de l'action sociale en les dotant de l'outil informatique en vue d'élaborer une carte

sociale permettant d'identifier les personnes démunies de leurs circonscriptions administratives. Les sommes d'argent mobilisées dans le cadre de la commission de wilaya et du Croissant rouge auxquelles s'ajoutent les contributions du mouvement associatif, des commerçants et autres bienfaiteurs aisés, les 9 000 familles nécessiteuses dénombrées provisoirement par la commission de wilaya et le nombre de communes visées par l'élan de solidarité permettent malgré, l'absence d'un recensement exhaustif, d'entrevoir tout de même l'étendue de la pauvreté générée par la politique économique et sociale initiée au cours des années de la crise et qui persiste en dépit de toute logique dans un climat d'aisance financière du pays.

B. T.

BOUIRA/EN LUTTE DEPUIS PLUS D'UNE ANNEE
Les postiers revendiquent toujours leur syndicat

Les postiers qui luttent depuis plus d'une année pour la création de leur propre syndicat affilié à l'UGTA mais qui serait indépendant de la Fédération nationale des postes et télécommunications se sont regroupés vendredi dernier au niveau du siège du FFS à Bouira.

Plusieurs points ont été abordés lors de cette réunion à laquelle ont pris part les représentants syndicaux d'une quinzaine de wilayas.

En premier lieu, le problème des mutations. Récemment, plusieurs receveurs ont fait l'objet de mutations décidées unilatéralement par la direction générale d'Algérie poste. Or, et selon les représentants syndicaux qui réclament l'application de la convention collective, cette dernière stipule dans son article 35 que le transfert devait se faire avec le consentement du concerné.

En outre, le point relatif à la grille des salaires a été aussi abordé. Les présents ont rappelé les inégalités observées dans les grilles de salaires appliquées au niveau des deux entreprises issues de l'entreprise mère, Poste et télécommunications, en citant l'exemple du simple gardien qui touche chez Algérie Télécom près de 30 000 DA alors que l'inspecteur touche 23 000 DA chez Algérie poste.

Pour toutes ces raisons et devant le mépris affiché par la Direction générale qui refuse de les recevoir "même pas en tant que représentants des travailleurs", une grève illimitée à partir du 14 octobre prochain a été retenue par les présents. "Une grève qui sera annoncée en temps opportun si d'ici là rien n'a été fait par la direction générale", rappellent-ils.

Pour rappel, les travailleurs d'Algérie Poste qui luttent pour la création de leur propre syndicat refusent le monopole de la Fédération nationale des postes et télécommunications.

Selon eux, "cette représentation syndicale n'a plus le droit de les représenter après la scission opérée en 2003 et la création d'Algérie poste et d'Algérie Télécom consacrée par l'article 03/2003".

Y. Y.

AZAZGA

Décharge publique : un véritable casse-tête

On ne le répètera jamais assez, le problème des décharges sauvages dans la circonscription d'Azazga risque d'avoir des conséquences on ne peut plus fâcheuses sur l'environnement et la santé publique.

L'élimination des déchets s'effectue dans des conditions déplorables. La région offre ainsi un paysage à l'aspect hideux.

Les habitants sont quotidiennement agressés par les amas d'ordures jonchant le sol et les abords des routes. Selon le chef de la daïra d'Azazga, la situation incombe à l'insuffisance et à l'inadéquation des moyens mis en œuvre ainsi qu'à la non-adhésion de la population.

"Certes, le problème des décharges publiques se pose dans toute la wilaya, mais le cas d'Azazga est hors du commun eu égard au nombre croissant de la population et aux quantités de plus en plus importantes de déchets ramassés quotidiennement. Pis, ces déchets, qui font peser une sérieuse menace sur l'hygiène et la santé publique, sont en partie constitués de produits toxiques hautement dangereux. Ce qui n'écarte pas le danger d'une catas-

trophe écologique et d'une répercussion désastreuse sur l'écosystème si l'on sait que le nettoyage des sites, notamment les plus convoités, à l'instar des lieux dits "Fontaine fraîche" et "l'Inсар", n'est plus une opération aisée au vu des quantités importantes d'immondices qui y sont déversées, fait-on remarquer.

A la question qu'attend-on pour solutionner le problème, le P/APC de Yakouren, écologiste à tous crins, répond que "le problème ne pourra être résolu si l'on continue à déverser les ordures n'importe où, notamment dans la forêt. L'urgence est dictée toutefois par la nécessité de trouver un site commode où l'on peut traiter les immondices avec une déchetterie".

Cette dernière, renchérit-il, a fait l'objet d'une étude bien concoctée. Mais, "le projet est extrêmement onéreux et nécessite l'implication de toutes les communes bénéficiaires". Pour de plus amples informations, nous nous sommes rendus à l'APC d'Azazga. Le président étant en congé, le responsable intérimaire s'est refusé à tout commentaire.

Rabah Ighil